

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1>	D2017-44
---	---	-----------------

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE MEMBRES			Le 27 septembre 2017 à 20 heures, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire Etaient présents: CHAPOTOT Jocelyn, MORTIER Céline, QUIGNARD Jean-Pierre, MANIERE DRZAZGA Eliane, CORNESSE Jean-Pierre CHOPIN René, GIRARDIN Carine, MAURICE LUCOTTE Roseline, MENETRIER Adrien, BELORGEY Fabien, PAUVERT Yohan, GIRARD François. Procuration : Charline DESBOIS à Carine GIRARDIN Absents : PAJOT Marc , LUCOTTE Jean-Marc. Secrétaire: MORTIER Céline
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	13	
Date de la convocation 21/09/2017 Date d'affichage 28/09/2017			

**OBJET : AVIS SUR L'ENQUETE PUBLIQUE D'EXTENSION ET MISE AUX NORME D'UNE
DECHETTERIE SUR LA COMMUNE DE MACONGE**

Monsieur le maire,

- rappelle aux membres du conseil municipal que le dossier classée pour la protection de l'environnement concernant l'enquête publique d'extension et mise aux normes d'une déchetterie située sur le territoire de la commune de MACONGE était à la disposition du public du vendredi 18 août 2017 au vendredi 15 septembre 2017, aux horaires d'ouverture de la permanence de mairie ;
- indique que les conseils municipaux des mairies concernées doivent formuler leur avis sur le projet par voie de délibération qui sera communiquée au préfet au plus tard dans les quinze jours suivant la fin de la consultation du public.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- EMET un AVIS FAVORABLE au projet déposé par la Communauté de Communes pour l'extension et la mise aux normes d'une déchetterie sur la commune de Maconge.

Acte rendu exécutoire après transmission en
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.



Le Maire,
Jocelyn CHAPOTOT